

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Plan de formation

19102 Forestière-bûcheronne CFC / Forestier-bûcheron CFC

Forstwartin EFZ / Forstwart EFZ

Selvicoltrice AFC / Selvicoltore AFC

du 17 octobre 2006 (état au 1^{er} août 2015)

Aperçu

A) Compétences opérationnelles

- 1 Compétences professionnelles / objectifs généraux, objectifs particuliers et objectifs évaluateurs**
- 2 Compétences méthodologiques**
- 3 Compétences sociales**
- 4 Compétences personnelles**
- 5 Taxonomie des objectifs évaluateurs**

B) Tableau des leçons de l'école professionnelle

C) Procédures de qualification

D) Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

E) Examen médical d'aptitude à la profession

Entrée en vigueur

Annexes

Sommaire

PLAN DE FORMATION PARTIE A COMPETENCES OPERATIONNELLES.....	4
1 COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	6
1.1 Objectif général : Récolte des bois	6
1.1.1 Objectif particulier : Essences.....	6
1.1.2 Objectif particulier : Organisation de coupes de bois	7
1.1.3 Objectif particulier : Abattre et façonner	8
1.1.4 Objectif particulier : Débardage.....	9
1.1.5 Objectif particulier : Classer et cuber.....	10
1.1.6 Objectif particulier : Méthodes de récolte des bois.....	11
1.1.7 Objectif particulier : Logistique	12
1.2 Objectif général : Rajeunissement et entretien des forêts et d'autres écosystèmes	13
1.2.1 Objectif particulier : Botanique forestière.....	13
1.2.2 Objectif particulier : Stations	14
1.2.3 Objectif particulier : Rajeunissement naturel.....	15
1.2.4 Objectif particulier : Plantation	16
1.2.5 Objectif particulier : Bases sylvicoles.....	17
1.2.6 Objectif particulier : Soins culturaux	18
1.2.7 Objectif particulier : Entretien de stations particulières.....	19
1.3 Objectif général : Protection de la forêt.....	21
1.3.1 Objectif particulier : Prévenir et éviter les dégâts aux forêts	21
1.3.2 Objectif particulier : Reconnaître et combattre les dégâts aux forêts	22
1.4 Objectif général : Génie forestier.....	25
1.4.1 Objectif particulier : Arpentage.....	25
1.4.2 Objectif particulier : Matériaux de construction	26
1.4.3 Objectif particulier : Ouvrages forestiers	26
1.4.4 Objectif particulier : Entretien des routes et chemins forestiers	27
1.5 Objectif général : Utilisation et entretien des moyens techniques.....	29
1.5.1 Objectif particulier : Utiliser les moyens techniques	29
1.5.2 Objectif particulier : Entretien des moyens techniques	30
1.5.3 Objectif particulier : Réparer des moyens techniques.....	31
1.5.4 Objectif particulier : Entretien de la chaîne de tronçonneuse	31
1.5.5 Objectif particulier : Manipulation des carburants et autres produits	32
1.6 Objectif général : Protection de la santé et sécurité au travail.....	34
1.6.1 Objectif particulier : Dangers et risques.....	34
1.6.2 Objectif particulier : Equipement personnel de protection et protection des tiers	35
1.6.3 Objectif particulier : Organisation des secours	36
1.6.4 Objectif particulier : Protection de la santé.....	37
1.7 Objectif général : Organisation de l'entreprise	39
1.7.1 Objectif particulier : Administration et droit du travail	39
1.7.2 Objectif particulier : Aménagement forestier.....	40
1.7.3 Objectif particulier : Législation forestière et relations publiques.....	41

2	COMPÉTENCES MÉTHODOLOGIQUES	43
2.1	Méthodes de travail	43
2.2	Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau.....	43
2.3	Utilisation écologique des équipements et infrastructures de l'entreprise.....	43
2.4	Stratégie d'apprentissage et de travail	43
3	COMPÉTENCES SOCIALES	43
3.1	Aptitude à travailler en équipe	43
3.2	Aptitude à gérer les conflits et à collaborer	43
3.3	Communication et information	44
3.4	Santé et sécurité au travail	44
4	COMPÉTENCES PERSONNELLES	44
4.1	Autonomie et comportement responsable.....	44
4.2	Résistance au stress	44
4.3	Savoir-vivre.....	44
4.4	Flexibilité et apprentissage tout au long de la vie.....	44
5	TAXONOMIE DES OBJECTIFS ÉVALUATEURS	45
	PLAN DE FORMATION, PARTIE B TABLEAU DES LEÇONS	46
	PLAN DE FORMATION, PARTIE C PROCEDURES DE QUALIFICATION	47
	PLAN DE FORMATION, PARTIE D ORGANISATION, REPARTITION ET DUREE DES COURS INTERENTREPRISES	49
	PLAN DE FORMATION, PARTIE E EXAMEN MEDICAL D'APTITUDE A LA PROFESSION	53
	APPROBATION ET ENTREE EN VIGUEUR	54
	ANNEXES AU PLAN DE FORMATION	56

Plan de formation partie A

Compétences opérationnelles

Forestière-bûcheronne / Forestier-bûcheron

Commentaires sur le plan de formation

Les **compétences opérationnelles** sont constituées de compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles.

Par leurs **compétences professionnelles** les forestiers-bûcherons acquièrent les qualifications leur permettant d'assumer les tâches et résoudre les problèmes liés au métier de façon autonome. Grâce à ces compétences, ils seront également capables d'appréhender les exigences professionnelles en perpétuelle évolution et d'y faire face.

Dans le cadre de la formation des forestiers-bûcherons les compétences professionnelles seront développées sur la base d'objectifs généraux, d'objectifs particuliers et d'objectifs évaluateurs. Ces objectifs concrétisent les compétences à atteindre à la fin de la formation initiale.

Les **objectifs généraux** définissent de façon sommaire les sujets et les domaines de compétences de la formation et décrivent leur importance pour les forestiers-bûcherons.

Les **objectifs particuliers** concrétisent les objectifs généraux et décrivent des attitudes, des valeurs et des lignes de conduite à développer.

Les objectifs particuliers sont transposés, à travers des **objectifs évaluateurs**, en exigences comportementales que les apprenants doivent adopter et maîtriser dans des situations spécifiques.

Pour garantir l'atteinte des objectifs, on tiendra compte des consignes suivantes :

- ▶ Les objectifs généraux et particuliers sont identiques pour les trois lieux de formation. Par contre, les objectifs évaluateurs sont formulés de façon différenciée pour chaque lieu de formation (école professionnelle, entreprise formatrice, cours interentreprises).
- ▶ Tous les objectifs ont la même valeur. Leur ordre d'apparition dans le plan n'est en relation ni avec leur priorité, ni avec la date de réalisation durant la formation.
- ▶ Les domaines de compétences «Utilisation et entretien des moyens techniques» et «Protection de la santé et sécurité au travail» définissent des compétences transversales. C'est pourquoi leur développement se fera toujours en combinaison avec les autres domaines de compétences.
- ▶ Dans le cadre des cours interentreprises, de nombreux objectifs évaluateurs ne pourront être atteints que sous la conduite d'un formateur (initiation aux techniques, méthodes et gestes). Ensuite, l'application pratique et l'assimilation de ce savoir-faire seront à assurer par l'entreprise formatrice. - *Afin de faciliter la lisibilité des objectifs évaluateurs des cours interentreprises, cette particularité n'est pas répétée systématiquement dans les objectifs.*

En plus des compétences professionnelles décrites dans le plan de formation, le développement des **compétences méthodologiques, sociales et personnelles** doit être assuré. A travers leur synthèse les

apprenants pourront acquérir les compétences opérationnelles en vertu de l'article 15 de la loi sur la formation professionnelle. Ainsi les apprenants sont préparés à cultiver l'apprentissage tout au long de la vie et soutenus dans leur développement personnel.

Chaque objectif particulier est complété par une référence aux compétences méthodologiques, sociales et personnelles liées à l'objectif en question. Les divers domaines de compétences mentionnés sont toujours à considérer en tant qu'ensemble complémentaire et donc à développer en commun. Ces compétences sont décrites dans les chapitres 2 à 4 du plan de formation.

1 Compétences professionnelles

1.1 Objectif général : Récolte des bois

La récolte des bois est l'activité principale des forestiers-bûcherons. Par cette activité, ils maintiennent les fonctions essentielles de la forêt et fournissent une contribution considérable à la pérennité économique de l'entreprise. Les forestiers-bûcherons reconnaissent l'importance et la fonction de la récolte des bois, ils maîtrisent les tâches et les procédures qui y sont liées.

1.1.1 Objectif particulier : Essences

Les forestiers-bûcherons connaissent les différentes essences et leurs caractéristiques. Ils intègrent ces informations et en tiennent compte lors de la réalisation de leurs tâches.

	Objectifs évaluateurs école professionnelle (EP)	Objectifs évaluateurs entreprise formatrice (EF)	Objectifs évaluateurs cours interentreprises (CI)
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.1.1.1	... énumérer et distinguer les bois indigènes principaux par leurs caractéristiques visibles. (K2)	... distinguer les bois indigènes principaux par leurs caractéristiques visibles. (K2)	
1.1.1.2	... énumérer et distinguer les éléments de la structure ligneuse. (K2)		
1.1.1.3	... énumérer les caractéristiques essentielles du bois des essences indigènes et expliquer leur influence sur la récolte et l'utilisation du bois. (K2)	... tenir compte et utiliser les caractéristiques du bois de chaque essence lors du travail de récolte des bois. (K3)	... tenir compte des caractéristiques du bois de chaque essence lors de la récolte des bois. (K3)
1.1.1.4	... expliquer les mesures essentielles de conservation du bois. (K2)	... mettre en oeuvre les mesures de conservation du bois. (K3)	... mettre en oeuvre les mesures de conservation du bois. (K3)

Compétences méthodologiques

2.4 Stratégie d'apprentissage et de travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.1.2 Objectif particulier : Organisation de coupes de bois

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance de l'organisation de chantiers de coupe, ils la mettent en oeuvre de façon autonome et dans les règles de l'art.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.1.2.1	... expliquer le contenu et l'utilité de l'organisation de coupe. (K3)		... établir un plan de coupe sous la conduite d'un formateur. (K3)
1.1.2.2			... organiser l'installation du chantier d'exploitation et les travaux dans une coupe de bois. (K5)
1.1.2.3		... établir une liste complète de l'équipement et du matériel pour la réalisation d'un chantier d'exploitation. (K5)	... établir une liste complète de l'équipement et du matériel pour la réalisation d'un chantier d'exploitation. (K5)
1.1.2.4	... expliquer les principes et prescriptions relatifs à la sécurité et à la signalisation d'un chantier d'exploitation. (K2)	... préparer le chantier d'exploitation selon l'ordre reçu et placer la signalisation selon les prescriptions de sécurité en vigueur. (K5)	... préparer le chantier d'exploitation selon l'ordre reçu et placer la signalisation selon les prescriptions de sécurité en vigueur. (K5)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.1.3 Objectif particulier : Abattre et façonner

Les forestiers-bûcherons exécutent toutes les étapes des travaux de bûcheronnage dans le respect des directives de sécurité et dans les règles de l'art, notamment l'examen de l'arbre et de son environnement, l'abattage, le façonnage et le débitage.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	Les forestiers-bûcherons sont capables de ...	Je suis capable de ...	Les forestiers-bûcherons sont capables de ...
1.1.3.1		... examiner l'arbre et son environnement et en déduire les mesures nécessaires en matière de technique de travail et de sécurité. (K6).	... examiner l'arbre et son environnement et en déduire les mesures techniques et de sécurité nécessaires. (K6).
1.1.3.2		... abattre des arbres en toute sécurité selon des techniques appropriées et en ménageant le peuplement restant. (K5)	... expliquer les techniques d'abattage courantes et leurs domaines d'application. Ils abattent des arbres en toute sécurité, selon des techniques appropriées et en ménageant le peuplement restant. (K3)
1.1.3.3		... ébrancher des arbres abattus en appliquant une technique appropriée. (K3)	... expliquer les techniques d'ébranchage courantes applicables aux feuillus ou aux résineux. Ils ébranchent des arbres abattus en appliquant une technique appropriée. (K3)
1.1.3.4		... apprécier et évaluer les tensions d'un tronc et faire la taille de débitage selon une technique appropriée (K6)	... expliquer les techniques de débitage courantes et leurs domaines d'application. Ils apprécient et évaluent les tensions d'un tronc et font des tailles de débitage selon une technique appropriée. (K6)
1.1.3.5		... façonner des arbres en choisissant la procédure adéquate et en respectant la suite logique des opérations. (K3)	... expliquer les différentes procédures de façonnage et les mettre en pratique. (K3)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences sociales

3.1 Aptitude à travailler en équipe

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

4.2 Résistance au stress

4.4 Flexibilité et apprentissage tout au long de la vie

1.1.4 Objectif particulier : Débardage

Les forestiers-bûcherons collaborent dans les règles de l'art avec le machiniste lors de la préparation et de la mise en œuvre des méthodes de débardage en usage dans la région.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.1.4.1			... expliquer différents moyens de débardage, leurs caractéristiques et domaines d'application. (K2)
1.1.4.2		... mettre en place un layon de débardage ou une ligne de câblage selon l'ordre reçu (K5)	... mettre en place un layon de débardage ou une ligne de câblage sous la conduite d'un formateur (K5)
1.1.4.3		... préparer un chantier de débardage de façon adéquate, en appliquant les règles de sécurité et en ménageant l'environnement. (K5)	... préparer un chantier de débardage sous la conduite d'un formateur. (K5)
1.1.4.4		... communiquer à l'aide des signes ou par radio avec les personnes impliquées dans les travaux de débardage. (K3)	... communiquer de façon autonome à l'aide des signes ou par radio avec les personnes impliquées dans les travaux de débardage. (K3)
1.1.4.5		... fixer les lignes de câblage pour le débusquage du bois (K5).	... fixer les lignes de câblage pour le débusquage du bois. (K5)
1.1.4.6		... former des charges dans le peuplement et les crocher (K5).	... former des charges dans le peuplement et les crocher. (K5)
1.1.4.7		... reconnaître les zones à risques et évoluer en dehors de ces zones. (K5)	... reconnaître les zones à risques et évoluer en dehors de ces zones. (K5)
1.1.4.8		... préparer les billes de façon adéquate en vue de l'évacuation par un véhicule muni d'une grue (K5)	... préparer les billes de façon adéquate en vue de l'évacuation par un véhicule muni d'une grue. (K3).

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.1.4.9		... aménager un place d'em-pilage et sécuriser la pile. (K5)	... aménager un place d'em-pilage et sécuriser la pile sous la conduite d'un formateur. (K5)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

2.3 Utilisation écologique des équipements et des infrastructures de l'entreprise

Compétences sociales

3.1 Aptitude à travailler en équipe

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

4.2 Résistance au stress

4.4 Flexibilité et apprentissage tout au long de la vie

1.1.5 Objectif particulier : Classer et cuber

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance des prescriptions de cubage et de classement des bois et ils sont capables de les appliquer avec précision.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.1.5.1	... classer les différentes es-sences en fonction de leur utilisation. (K2)		
1.1.5.2	... décrire les défauts du bois les plus importants, ex-pliquer leur origine et pré-senter leur impact sur l'uti-lisation du bois. (K2)		
1.1.5.3	... expliquer à l'aide de la check-list les assortiments de résineux et feuillus en fonction des dimensions et de la qualité. (K2)	... classer les grumes à l'aide de la check-list selon la dimension et la qualité. (K5)	... classer les grumes à l'aide de la check-list selon la dimension et la qualité. (K5).
1.1.5.4	... expliquer les assorti-ments de bois d'industrie et les classer à l'aide de la check-list. (K5)	... classer le bois d'industrie selon la liste des assorti-ments. (K5)	... classer le bois d'industrie selon la liste des assorti-ments. (K5)
1.1.5.5	... expliquer les assorti-ments de bois énergie. (K5)	... classer le bois énergie en assortiments. (K5)	... classer le bois énergie en assortiments. (K5)

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.1.5.6	... expliquer les directives de débitage du bois en vigueur. (K2)	... débiter les grumes selon la liste des assortiments et en tenant compte des besoins des clients. (K5)	... débiter les grumes sous la conduite d'un formateur selon la liste des assortiments. (K5)
1.1.5.7	... expliquer les démarches de cubage du bois de service, du bois d'industrie et du bois énergie. (K2)	... cuber le bois de service, le bois d'industrie et le bois énergie. (K3)	
1.1.5.8	... calculer le volume d'une bille. (K3)	... évaluer le volume d'une bille. (K4)	... évaluer le volume d'une bille. (K4)
1.1.5.9	... décrire la méthode de vente de bois la plus couramment pratiquée dans la région. (K2).		

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

4.4 Flexibilité et apprentissage tout au long de la vie

1.1.6 Objectif particulier : Méthodes de récolte des bois

Les forestiers-bûcherons connaissent les particularités des diverses méthodes de récolte des bois. Ils participent aux travaux réalisés à l'aide de la tronçonneuse dans les règles de l'art et en respectant les règles de sécurité au travail.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.1.6.1	... décrire les méthodes de récolte des bois en fonction du degré de mécanisation lors de l'abattage et du façonnage (K2).		
1.1.6.2	... expliquer les caractéristiques essentielles et les domaines d'application des méthodes courantes de récolte des bois. (K2)	... réaliser dans les règles de l'art les travaux à la tronçonneuse dans le cadre de méthodes de récolte manuelles ou semi-mécanisées. (K3)	... réaliser, sous la conduite d'un formateur et dans les règles de l'art, les travaux assistés à la tronçonneuse ou partiellement mécanisés lors des diverses étapes de la récolte des bois

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

2.3 Maniement écologique des moyens et équipements de l'entreprise

Compétences sociales

3.1 Aptitude à travailler en équipe

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

4.2 Résistance au stress

1.1.7 Objectif particulier : Logistique

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance de la logistique en relation avec la chaîne du bois, notamment les exigences qui en découlent de la récolte à la transformation des bois. Ils tiennent compte de ces paramètres dans leur travail.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.1.7.1	... décrire les procédures et les interfaces de la filière bois, depuis la planification de la récolte des bois jusqu'à la transformation par l'industrie du bois. (K2)	... décrire les procédures et les interfaces de la filière bois locale, depuis la planification de la récolte des bois dans l'entreprise forestière jusqu'à la transformation par l'industrie du bois. (K2)	
1.1.7.2	... expliquer les exigences posées aux différentes interfaces dans leur secteur d'activité. (K2)	... réaliser mes tâches dans le cadre de la récolte des bois de manière à favoriser une réalisation optimale des travaux en aval de mon intervention. (K5)	... réaliser leurs tâches dans le cadre de la récolte des bois de manière à favoriser une réalisation optimale des travaux en aval de leur intervention. (K3)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences sociales

3.3 Communication et information

Compétences personnelles

4.4 Flexibilité et apprentissage tout au long de la vie

1.2 Objectif général : Rajeunissement et entretien des forêts et d'autres écosystèmes

Le rajeunissement et l'entretien des forêts, haies et autres biotopes remplissent d'importantes fonctions écologiques, économiques et protectrices. Par ailleurs, ces interventions permettent de garantir les fonctions prévues par la législation, ainsi que d'assurer la pérennité de la forêt.

Les forestiers-bûcherons connaissent les principes régissant la création et l'entretien de ces milieux naturels. Ils y réalisent les mesures de rajeunissement utiles et nécessaires. Ils contribuent à la diversité des espèces, conservent les habitats et favorisent la capacité de production de la forêt par des mesures appropriées.

1.2.1 Objectif particulier : Botanique forestière

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance de la botanique et des principales essences en rapport avec leurs activités sylvicoles. Ils intègrent ces connaissances lors des interventions dans les peuplements forestiers et autres écosystèmes.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.2.1.1	... décrire les composantes des plantes ligneuses et expliquer leurs fonctions. (K2)		
1.2.1.2	... décrire les différentes formes de reproduction des plantes. (K2)		
1.2.1.3	... démontrer le circuit des éléments nutritifs et le fonctionnement de l'assimilation et du catabolisme. (K2)		
1.2.1.4	... reconnaître les 30 principales essences d'arbres et d'arbustes de leur région à l'aide de leurs parties (bourgeons, feuilles, graines, fruits, cônes, bois et écorce). (K3)	... reconnaître les 30 principales essences d'arbres et d'arbustes de ma région. (K2)	... reconnaître les 30 principales essences d'arbres et d'arbustes de leur région. (K2)
1.2.1.5	... déterminer des essences inconnues en faisant appel à des livres ou moyens électroniques. (documents imprimés ou électroniques) (K5)		

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.2.1.6	... attribuer les caractéristiques sylvicoles aux 15 essences principales de leur région. (K2)	... retrouver les caractéristiques sylvicoles des 15 essences les plus importantes de ma région dans la checklist. J'utilise ces informations pour les travaux de soins cultureux. (K3)	... retrouver les caractéristiques sylvicoles des 15 essences les plus importantes de ma région dans la checklist. Ils réalisent des soins cultureux en tenant compte de ces informations. (K3)

Compétences méthodologiques

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

2.4 Stratégie d'apprentissage et de travail

Compétences sociales

3.3 Communication et information

Compétences personnelles

4.4 Flexibilité et apprentissage tout au long de la vie

1.2.2 Objectif particulier : Stations

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance des facteurs et des conditions liés à la station pour les interventions sylvicoles. Ils décrivent les stations en se référant aux facteurs stationnels, aux profils des sols et aux associations végétales.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.2.2.1	... expliquer les notions « station » et « facteurs stationnels ». (K2)		
1.2.2.2	... expliquer les facteurs stationnels biotiques et abiotiques les plus importants. (K2)		
1.2.2.3	... expliquer l'influence des facteurs stationnels sur la croissance des arbres. (K2)		
1.2.2.4	... déterminer les types de sol les plus importants sur la base d'un profil dans le terrain ou d'une photo couleur. (K2)		

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.2.2.5	... énumérer et décrire sommairement les six associations végétales de la région les plus importantes, de la plaine à la montagne. (K2)	... déterminer l'association forestière la plus importante de mon entreprise sur la base des plantes indicatrices (K3).	

Compétences méthodologiques

2.4 Stratégie d'apprentissage et de travail

Compétences sociales

3.3 Communication et information

Compétences personnelles

4.4 Flexibilité et apprentissage tout au long de la vie

1.2.3 Objectif particulier : Rajeunissement naturel

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance et la fonction du rajeunissement naturel. Ils prennent les mesures appropriées pour initier ou favoriser le rajeunissement.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.2.3.1	... distinguer et expliquer les modes de régénération de la futaie favorisant le rajeunissement naturel. (K2)	... expliquer les modes de régénération de la futaie utilisés dans mon entreprise pour initier le rajeunissement naturel. (K2)	
1.2.3.2	... expliquer les avantages et inconvénients du rajeunissement naturel par rapport à la plantation. (K2)	... réaliser des mesures aptes à favoriser le rajeunissement naturel. (K3)	
1.2.3.3		... localiser, protéger et conserver le rajeunissement pendant les travaux de récolte des bois. (K3)	

Compétences méthodologiques

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.2.4 Objectif particulier : Plantation

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance de la plantation pour le rajeunissement des forêts. Ils réalisent les préparatifs et assurent le travail de plantation en utilisant les méthodes appropriées.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.2.4.1	... énumérer différentes méthodes de nettoyage des parterres de coupe avec leurs avantages et inconvénients. Ils expliquent quand et pourquoi on peut renoncer au nettoyage. (K2)	... préparer le parterre de coupe de façon appropriée en vue de la plantation. (K3)	
1.2.4.2	... nommer les points clés à respecter lors du transport et du stockage des plants. (K1)	... transporter et entreposer les jeunes plants. (K3)	
1.2.4.3	... expliquer les avantages et inconvénients de la plantation en automne et au printemps. (K2)		
1.2.4.4	... expliquer les mesures de traitement des plants avant, pendant et après la plantation. (K2)	... choisir et réaliser les mesures appropriées de traitement des plants avant, pendant et après la plantation. (K5).	
1.2.4.5	... expliquer les critères de qualité des jeunes plants. Ils nomment les éléments du certificat de provenance et son importance. (K2)	... contrôler la qualité des livraisons de plants. Si je constate un problème de qualité je prends les mesures selon les consignes. (K4)	
1.2.4.6	... décrire les méthodes de plantations usuelles et présenter leurs avantages et inconvénients. (K2)	... interpréter un plan de culture et réaliser des plantations en appliquant les méthodes et techniques de plantation appropriées. (K4)	

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences sociales

3.3 Communication et information

Compétences personnelles

4.2 Résistance au stress

1.2.5 Objectif particulier : Bases sylvicoles

Les forestiers-bûcherons sont familiarisés avec les bases sylvicoles. Ils identifient et décrivent les arbres individuels et des peuplements.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.2.5.1	... décrire sommairement l'évolution de la forêt vierge et de la forêt exploitée ainsi qu'expliquer les différences principales. (K2)		
1.2.5.2	... décrire les différentes strates d'une forêt et leurs fonctions. (K2)		
1.2.5.3	... distinguer et décrire les différents types de peuplements (selon l'étagement, ainsi que la forme, le degré et le genre de mélange). (K4)		
1.2.5.4	... nommer et décrire les différents régimes forestiers. (K2)		
1.2.5.5	... nommer et décrire les différents modes de régénération de la futaie. (K2)		
1.2.5.6	... distinguer et décrire les différents stades de développement de la forêt. (K4)	... distinguer les différents stades de développement de la forêt. (K4)	... déterminer les différents stades de développement de la forêt. (K3)
1.2.5.7	... expliquer les critères de qualité des arbres dans une jeune forêt. (K2)	... déterminer les critères de qualité des arbres dans une jeune forêt. (K3)	... déterminer les critères de qualité des arbres dans une jeune forêt. (K3)

Compétences méthodologiques

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences personnelles

4.4 Flexibilité et apprentissage tout au long de la vie

1.2.6 Objectif particulier : Soins cultureux

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance des soins cultureux. Ils réalisent tous les travaux sylvicoles dans des jeunes peuplements dans les règles de l'art et en toute sécurité.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.2.6.1	... nommer les outils ou machines appropriés pour réaliser les soins cultureux et expliquer leur utilisation. (K2)	... choisir les outils ou machines appropriés pour réaliser les soins cultureux. (K5)	... choisir les outils ou machines appropriés pour réaliser les soins cultureux. (K5)
1.2.6.2	... expliquer les avantages du dégagement de plants selon la technique de l'entonnoir, comparativement au fauchage intégral dans les jeunes forêts. (K2)	... dégager les plants selon la technique de l'entonnoir dans des rajeunissements et plantations en utilisant les outils et machines appropriés. (K5)	... dégager les plants selon la technique de l'entonnoir dans des rajeunissements et plantations, à la faux ou faucille. (K5)
1.2.6.3	... distinguer les principes de la sélection positive et de la sélection négative. (K2)	... interpréter un ordre sylvicole et traiter un jeune peuplement (fourrés ou perchis) de façon autonome sur la base de cet ordre. (K4)	... réaliser des soins cultureux dans un jeune peuplement en fonction des consignes reçues. (K3)
1.2.6.4	... expliquer les mesures de réglage du mélange et de la densité dans une jeune forêt. (K2)	... réaliser de façon autonome le réglage du mélange et de la densité dans une jeune forêt selon un ordre reçu. (K3)	... réaliser le réglage du mélange et de la densité dans une jeune forêt en fonction des consignes reçues. (K3)
1.2.6.5	... nommer les exigences posées aux petits collectifs en forêt de montagne. Ils décrivent les principales bases des soins à ces collectifs. (K2)		
1.2.6.6	... décrire les différents procédés d'élagage de mise en valeur avec leurs avantages et inconvénients. (K2)		... élaguer des candidats en appliquant différents procédés. (K3).

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

Compétences sociales

3.1 Aptitude à travailler en équipe

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

4.2 Résistance au stress

1.2.7 Objectif particulier : Entretien de stations particulières

Les forestiers-bûcherons connaissent les bases écologiques des biotopes forestiers et l'incidence de leur travail sur l'écosystème. Ils réalisent des travaux d'entretien dans les zones de protection, soignent les haies, les lisières et d'autres stations particulières de façon appropriée.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.2.7.1	... expliquer les termes techniques importants en rapport avec l'écologie, les soins aux lisières et aux haies vives. (K2)		
1.2.7.2	... expliquer l'importance et les fonctions des plantes et des autres organismes de l'écosystème forestier. (K2)		
1.2.7.3	... connaître les différentes strates composant la forêt et décrire les habitats et conditions de vie que ces strates offrent aux animaux et aux plantes. (K2)		
1.2.7.4	... démontrer les interactions entre la dynamique naturelle, la sylviculture proche de la nature et la protection de la nature et des espèces. (K2)		
1.2.7.5	... expliquer l'importance des milieux naturels particuliers en forêt. (K2)		
1.2.7.6	... décrire les mesures favorisant la biodiversité en forêt. (K2)	... mettre en œuvre des mesures favorisant la biodiversité en forêt, selon un ordre reçu. (K3)	
1.2.7.7	... expliquer les bases essentielles des soins aux haies vives et aux lisières. (K2)		

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.2.7.8	... nommer des essences d'arbres et arbustes appropriées pour les haies et les lisières. Ils sont capables de décrire leurs caractéristiques de croissance et leurs exigences écologiques. (K2)		
1.2.7.9	... expliquer l'impact des activités forestières sur le développement de la faune en forêt. (K2)	... entretenir des lisières et d'autres biotopes en forêt en respectant des objectifs écologiques et expliquer ces considérations à des tiers intéressés. (K5)	... entretenir des lisières et d'autres biotopes en forêt en respectant des objectifs écologiques et expliquer le résultat à des tiers intéressés. (K5)
1.2.7.10		... conserver, entretenir et aménager des espaces naturels particuliers en dehors de la forêt, selon un ordre reçu. (K5)	... conserver, entretenir et créer des espaces naturels particuliers (biotopes) (K5)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

2.3 Maniement écologique des moyens et équipements de l'entreprise

Compétences sociales

3.2 Aptitude à surmonter des conflits et collaboration

3.3 Communication et information

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.3 Objectif général : Protection de la forêt

Les influences négatives de nature biotique et abiotique peuvent dégrader ou mettre en danger les fonctions et l'utilité économique de la forêt et d'autres écosystèmes. C'est pourquoi les forestiers-bûcherons prennent des mesures préventives contre ces effets nuisibles et leurs causes. Ils contribuent ainsi à maintenir les fonctions de la forêt autant sur le plan économique, écologique et social.

1.3.1 Objectif particulier : Prévenir et éviter les dégâts aux forêts

Les forestiers-bûcherons sont conscients de l'importance des divers dangers menaçant la forêt. Ils connaissent la l'importance et l'influence des mesures de la prévention des dégâts aux forêts et les mettent en œuvre.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.3.1.1	...expliquer l'importance et le rôle de la protection des forêts à l'aide d'exemples. (K2)		
1.3.1.2	... démontrer les interactions entre la dynamique naturelle, la sylviculture proche de la nature et la prévention des dégâts aux forêts. (K2)		
1.3.1.3.	... décrire les dangers potentiels de nature biotique et abiotique pour la forêt. (K2)	... localiser par l'observation les dangers potentiels de nature biotique et abiotique pour la forêt dans l'entreprise et en informer mon supérieur. (K4)	
1.3.1.4	... décrire les possibilités de prévention contre les dangers de nature biotique et abiotique. (K2)	... réaliser des mesures contre les dangers de nature abiotique selon l'ordre reçu. (K3)	
1.3.1.5	... décrire des mesures préventives contre les dangers émanant des activités humaines. (K2)	... réaliser des mesures préventives contre des dangers émanant des activités humaines selon les consignes reçues. (K3)	

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.3.1.6	... décrire des possibilités de prévention contre les dangers dus aux plantes, champignons, insectes, animaux sauvages et domestiques. (K2)	... mettre en oeuvre des mesures contre les dangers dus aux plantes, champignons, insectes, animaux sauvages et domestiques, selon un ordre reçu dans le cadre de mon travail quotidien. (K3)	

Compétences méthodologiques

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences sociales

3.3 Communication et information

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

4.3 Savoir-vivre

1.3.2 Objectif particulier : Reconnaître et combattre les dégâts aux forêts

Les forestiers-bûcherons reconnaissent les dégâts aux forêts de nature abiotique (tempête, neige, avalanches, chutes de pierres, érosion, sécheresse, foudre, feu, gel, givre) et ceux de nature biotique (être humain, plantes, champignons, animaux). Ils en identifient les causes et réalisent des actions de lutte contre les influences nuisibles.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.3.2.1	... décrire les dégâts aux plantes les plus fréquents, ainsi que leurs caractéristiques. (K5)	... localiser et identifier les dégâts les plus fréquents dans des peuplements et sur des arbres. Je mets en œuvre les mesures adéquates selon les consignes reçues. (K5)	
1.3.2.2	... décrire les causes abiotiques des dégâts aux forêts. (K2)		
1.3.2.3	... expliquer des mesures de protection contre des dégâts abiotiques aux forêts et leurs domaines d'application. (K2)	... préparer et réaliser des mesures contre des dégâts abiotiques aux forêts selon les consignes reçues. (K3)	
1.3.2.4	... décrire les causes et les organismes impliqués dans les dégâts biotiques aux forêts. (K2)		

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.3.2.5	... nommer des mesures de protection mécanique et chimique contre les dégâts biotiques et expliquer leurs domaines d'application. (K2)	... mettre en oeuvre des mesures appropriées de protection mécanique et chimique contre les dégâts biotiques selon les consignes reçues. (K3)	
1.3.2.6	... décrire les mesures appropriées de protection de la santé lors de l'utilisation de substances toxiques. (K2)	... prendre des mesures appropriées lors de l'utilisation de substances dangereuses. (K5)	
1.3.2.7	... expliquer les objectifs, l'utilité et les rôles de la chasse. (K2)		
1.3.2.8	... décrire les exigences en matière d'habitat des ongulés indigènes. (K2)	... appliquer mes connaissances des exigences biologiques des ongulés indigènes par des mesures appropriées lors des différents travaux en forêt. (K3)	
1.3.2.9	... déterminer les espèces les plus importantes de la faune indigène. Ils distinguent les animaux protégés de ceux qui ne le sont pas. (K2)		
1.3.2.10	... nommer des végétaux et des animaux étrangers à la station (exotiques). Ils désignent un exemple typique d'une espèce d'importance régionale. K2	... combattre des végétaux ou des animaux étrangers à la station (exotiques) (K3)	
1.3.2.11	... distinguer les deux régimes «chasse à patente» et «chasse affermée». Ils décrivent les caractéristiques principales des deux systèmes. (K2)		

Compétences méthodologiques

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

2.3 Maniement écologique des moyens et équipements de l'entreprise

Compétences sociales

3.3 Communication et information

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.4 Objectif général : Génie forestier

Les ouvrages forestiers sont indispensables pour assurer la protection, l'exploitation et l'entretien des forêts. En outre, ils contribuent à mettre en œuvre la fonction sociale de la forêt. Les forestiers-bûcherons participent à des relevés topographiques dans le terrain et savent lire des plans. Ils réalisent des ouvrages en forêt et dans d'autres écosystèmes selon les usages locaux. Ils en assurent le bon fonctionnement à long terme en réalisant les travaux d'entretien.

1.4.1 Objectif particulier : Arpentage

Les travaux d'arpentage simples, l'orientation dans le terrain et la mise en œuvre de plans constituent les activités de base du génie forestier. Dans le cadre de leur travail, les forestiers bûcherons se servent d'appareils d'arpentage, de plans et de cartes.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.4.1.1	... énumérer les instruments d'arpentage utiles à leur travail, expliquer leurs manières et leurs domaines d'utilisation. Ils les utilisent pour faire des relevés dans le terrain. (K3)	... manier les instruments d'arpentage de mon entreprise, procéder à des mesures et relevés. Je note les données recueillies pour l'utilisation ultérieure. (K3).	
1.4.1.2	... expliquer les caractéristiques essentielles des cartes topographiques et des plans. Ils expliquent l'utilité de ces documents pour leur travail. (K2)	... m'orienter à l'aide de cartes et plans dans mon entreprise. J'utilise les indications fixées dans les plans pour réaliser des travaux et des ouvrages. (K3)	
1.4.1.3	... faire des calculs simples à partir de données mises à disposition. (K3)		

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.4 Stratégie d'apprentissage et de travail

Compétences personnelles

4.4 Flexibilité et apprentissage tout au long de la vie

1.4.2 Objectif particulier : Matériaux de construction

Les forestiers-bûcherons connaissent les caractéristiques des matériaux de construction utilisés dans leur domaine d'activités, ainsi que les risques que ces derniers présentent pour la santé. Ils utilisent ces matériaux de façon appropriée lors de leurs travaux.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.4.2.1	... expliquer, à l'aide d'exemples, les caractéristiques des matériaux de construction courants, les possibilités d'utilisation et le mode d'entreposage. (K2)	... distinguer les matériaux de construction servant à la réalisation de petits ouvrages. Je les entrepose de façon appropriée. (K5)	
1.4.2.2	... expliquer les caractéristiques de la matière première bois et son utilisation pour la réalisation d'ouvrages d'art, de constructions et d'installations pour les loisirs. (K2)	... préparer des essences de la région pour la réalisation d'ouvrages de protection ou d'installations pour les loisirs selon un ordre reçu. (K3)	

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.3 Maniement écologique des moyens et équipements de l'entreprise

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

1.4.3 Objectif particulier : Ouvrages forestiers

Les forestiers-bûcherons réalisent de petits ouvrages forestiers et des installations pour les loisirs selon les besoins locaux et ils en assurent l'entretien dans les règles de l'art.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.4.3.1	... expliquer le cahier des charges d'ouvrages simples et décrire les propriétés des matériaux appropriés. (K2).	... réaliser un ouvrage simple dans mon entreprise selon l'ordre reçu et en respectant les prescriptions de sécurité. (K5).	... réaliser des ouvrages simples et courants dans la région sous la conduite d'un formateur. (K3)
1.4.3.2		... réaliser l'entretien d'ouvrages dans l'entreprise formatrice selon un ordre reçu. (K3)	

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.4.3.3	... nommer et distinguer les différentes méthodes utilisées en génie biologique (K4)	... réaliser dans l'entreprise des mesures de génie biologique selon un ordre reçu. (K3)	... réaliser des mesures de génie biologique sous la conduite d'un formateur. (K3)
1.4.3.4		... réaliser des installations pour les loisirs en fonction des besoins locaux en utilisant les matériaux disponibles dans l'entreprise selon un ordre reçu et en respectant les règles de sécurité. (K5)	

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.3 Maniement écologique des moyens et équipements de l'entreprise

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.4.4 Objectif particulier : Entretien des routes et chemins forestiers

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance de la desserte et de son entretien. Ils assurent le bon état de fonctionnement des chemins forestiers, des pistes de débardage et des sentiers pédestres par des mesures d'entretien appropriées.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.4.4.1	... expliquer la structure et les caractéristiques de chemins forestiers, de pistes et de sentiers pédestres. Ils expliquent les notions « desserte générale » et « desserte fine ». (K2)		

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.4.4.2	... expliquer les mesures d'entretien courantes et périodiques des chemins forestiers, des pistes de débarquement et des sentiers pédestres. (K2)	... réaliser des mesures d'entretien courantes et périodiques des chemins forestiers, des pistes de débarquement et des sentiers pédestres selon un ordre reçu, en toute sécurité et de façon autonome. (K3)	... évaluer l'état de chemins forestiers, de pistes et de sentiers pédestres à l'aide d'une check-list. Ils réalisent des travaux d'entretien selon un ordre reçu et en toute sécurité. (K6)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.5 Objectif général : Utilisation et entretien des moyens techniques

Les moyens techniques tels que petites machines, appareils et outils représentent un investissement considérable pour une entreprise. Ils sont au service d'une réalisation productive et économe des travaux en forêt. Les forestiers-bûcherons utilisent les moyens techniques avec soin, compétence et en respectant l'environnement. Ils en assurent l'entretien et réalisent des petites réparations selon les règles techniques en vigueur.

1.5.1 Objectif particulier : Utiliser les moyens techniques

Les forestiers-bûcherons sont conscients de la nécessité de manipuler les moyens techniques avec soin et en sécurité. Ils les utilisent en respectant les prescriptions propres à l'entreprise et les règles de sécurité.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.5.1.1		... choisir les moyens appropriés à mon travail. (K5)	... nommer et expliquer les moyens techniques et leurs domaines d'application. (K2)
1.5.1.2			... expliquer les prescriptions de sécurité pour le transport, le maniement et l'utilisation des moyens techniques courants. (K2)
1.5.1.3		... transporter, manier et utiliser les moyens techniques avec soin et en respectant les prescriptions de sécurité. (K3)	... transporter, manier et utiliser les moyens techniques avec soin et en respectant les prescriptions de sécurité. (K3)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.3 Maniement écologique des moyens et équipements de l'entreprise

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.5.2 Objectif particulier : Entretien des moyens techniques

Les forestiers-bûcherons ont conscience de la nécessité de traiter avec soin leurs moyens techniques. Ils réalisent des travaux d'entretien adéquats de façon sûre et selon les modes d'emploi.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.5.2.1			... expliquer les travaux de maintenance et d'entretien indispensables des moyens techniques. (K2)
1.5.2.2		... utiliser correctement les moyens servant à la maintenance et à l'entretien des moyens techniques. (K3)	... décrire et se servir des moyens servant à la maintenance et à l'entretien des moyens techniques. (K3)
1.5.2.3		... aménager de façon optimale la place de travail pour la maintenance et l'entretien des moyens techniques. (K5).	... expliquer le cahier des charges d'une place de travail pour la maintenance et l'entretien des moyens techniques. Ils sont capables d'aménager cette place selon ce cahier des charges. (K3)
1.5.2.4		... réaliser la maintenance et l'entretien des moyens techniques les plus courants. (K3)	... réaliser la maintenance et l'entretien des moyens techniques selon le mode d'emploi. (K3)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.5.3 Objectif particulier : Réparer des moyens techniques

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance des modes d'emploi des moyens techniques. Ils les utilisent pour réaliser de petites réparations en respectant la sécurité et les prescriptions.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.5.3.1		... déterminer systématiquement les causes de pannes à l'aide du mode d'emploi. (K4).	... déterminer systématiquement les causes de pannes à l'aide du mode d'emploi. (K4).
1.5.3.2		... prendre les mesures appropriées pour réparer des pièces endommagées. (K5)	... prendre les mesures appropriées pour réparer des pièces endommagées. (K5)
1.5.3.3		... me procurer les pièces de rechange admises par le fournisseur pour les réparations. (K3)	... décrire la procédure et les informations requises pour la commande de pièces de rechange. (K2)
1.5.3.4		... réaliser des réparations simples avec les outils appropriés et à l'aide du mode d'emploi. (K3)	... réaliser des réparations simples avec les outils appropriés et à l'aide du mode d'emploi. (K3)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.5.4 Objectif particulier : Entretien de la chaîne de tronçonneuse

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance d'une chaîne de tronçonneuse bien entretenue et affûtée. C'est pourquoi ils réalisent les mesures d'entretien dans les règles de l'art et en respectant les règles de sécurité.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.5.4.1			... décrire la construction et le fonctionnement de la chaîne de tronçonneuse. (K2)

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.5.4.2			... expliquer les caractéristiques des types de chaîne courants et leurs types de gouges. (K2)
1.5.4.3		... choisir et commander de nouvelles chaînes de tronçonneuse. (K3)	... choisir et commander de nouvelles chaînes de tronçonneuse. (K3)
1.5.4.4		... affûter et entretenir des chaînes de tronçonneuse. (K3)	... décrire la procédure et les moyens nécessaires à l'affûtage et à l'entretien des chaînes de tronçonneuse. Ils sont capables d'affûter des chaînes à la lime et les entretenir. (K3)
1.5.4.5		... remplacer des maillons endommagés de la chaîne de tronçonneuse. (K3)	remplacer des maillons endommagés de la chaîne de tronçonneuse. (K3)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.5.5 Objectif particulier : Manipulation des carburants et autres produits

Les forestiers-bûcherons connaissent les dangers et les dégâts potentiels induits par leurs activités en rapport avec l'environnement. Durant leur travail, ils prennent des mesures pour la conservation et la protection de la nature, de l'environnement, ainsi que pour leur propre sécurité et celle de tiers.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.5.5.1	... expliquer les dangers et nuisances pour la nature et l'environnement causés par l'exploitation forestière. Ils sont capables de nommer des mesures permettant de réduire et éviter ces effets. (K2)		

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.5.5.2	... expliquer les prescriptions régissant l'utilisation des carburants et autres substances (y.c. les liquides inflammables). (K2)	... entreposer et utiliser les moyens techniques, les carburants et substances qui me sont confiés (y.c. les liquides inflammables), en respectant et ménageant la nature et l'environnement. Après l'utilisation, j'assure l'évacuation et le recyclage. (K3).	... entreposer et utiliser les moyens techniques, les carburants et autres substances (y.c. les liquides inflammables) qui leur sont confiés en respectant et ménageant la nature et l'environnement. (K3)
1.5.5.3		... déclencher les mesures appropriées en cas d'accident avec des substances dangereuses pour l'environnement. (K3)	
1.5.5.4		... réaliser l'évacuation correcte de déchets et de déchets spéciaux selon les normes en vigueur et les consignes. (K3)	

Compétences méthodologiques

2.3 Maniement écologique des moyens et équipements de l'entreprise

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.6 Objectif général : Protection de la santé et sécurité au travail

La protection de la santé et la sécurité au travail sont des composantes essentielles de la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de ses collaborateurs, des clients et du public. L'esprit de cette responsabilité imprègne la pensée, la prise de décision et l'action de chaque collaborateur. Les forestiers-bûcherons connaissent les dangers et les risques liés à leur contexte de travail. Ils organisent leurs activités et les procédures de travail en respectant les prescriptions légales et les directives de l'entreprise, ainsi qu'en assurant la protection de la santé et la sécurité.

1.6.1 Objectif particulier : Dangers et risques

Les forestiers-bûcherons identifient les dangers et les risques en rapport avec leur travail. Ils réalisent consciencieusement des mesures appropriées selon les prescriptions légales et les directives internes à l'entreprise.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.6.1.1	... expliquer à l'aide d'exemples les dangers et les risques émanant de leur travail, pour eux-mêmes, pour les collègues et pour des tiers. (K2)	... identifier les dangers et les risques émanant de mon travail quotidien dans l'entreprise, pour moi-même, pour mes collègues et pour des tiers. Je prends les mesures appropriées. (K5).	... expliquer les dangers et les risques émanant de leur travail quotidien dans l'entreprise, pour eux-mêmes, pour leurs collègues et pour des tiers. Ils prennent les mesures préventives appropriées sous la conduite d'un formateur. (K3)
1.6.1.2	... expliquer les prescriptions légales en matière de protection de la santé, de sécurité au travail et de protection de tiers. Ils expliquent leur propre responsabilité de mise en œuvre des mesures de protection. (K2)	... mettre en œuvre les prescriptions légales et les directives de l'entreprise en matière de protection de la santé, de sécurité au travail et de protection de tiers. Je réalise les mesures de protection appropriées lors du travail quotidien. (K3)	... expliquer les prescriptions légales en matière de protection de la santé, de sécurité au travail et de protection de tiers. Ils expliquent leur contribution dans la mise en œuvre de ces dispositions. (K2)
1.6.1.3	... décrire des dangers et risques d'accident à prendre en compte durant la préparation et l'exécution des travaux. Ils expliquent les conséquences et les mesures de sécurité à prendre. (K2)	... identifier les risques et dangers en rapport avec une mission. J'organise et réalise la mission en tenant compte des mesures de sécurité appropriées. (K5)	... déterminer les risques et dangers durant la préparation et l'exécution des travaux. Ils prennent les mesures appropriées sous la conduite d'un formateur. (K3)

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.6.1.4	... expliquer la statistique des accidents en forêt, les causes et conséquences des accidents. Ils sont capables de présenter des mesures préventives servant à éviter les accidents de travail et de loisir. (K2)	... mettre en œuvre des mesures préventives contre les accidents dans le cadre de mon travail et durant mes loisirs. (K3)	

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences sociales

3.3 Communication et information

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.6.2 Objectif particulier : Equipement personnel de protection et protection des tiers

Les forestiers-bûcherons utilisent et assument la responsabilité de leur équipement de protection personnel. Ils assurent leur propre sécurité, celle de leur collègues de travail et celle du public en forêt par une organisation de chantier tenant compte des exigences de sécurité et en réalisant des mesures de prévention.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.6.2.1	... présenter leur équipement personnel de sécurité, sa composition, les fonctions et effets des composantes. (K2)	... utiliser correctement mon équipement personnel de sécurité. (K3)	... présenter leur équipement personnel de sécurité, sa composition, les fonctions et effets des composantes ainsi que l'utiliser correctement. (K3)
1.6.2.2	... expliquer les critères d'appréciation d'un équipement personnel de sécurité et apprécier l'état de ses composantes. (K3)	... évaluer l'état de mon équipement de sécurité personnel et son efficacité d'après des critères précis, ainsi que l'entretenir correctement. (K6)	... évaluer l'état de leur équipement de sécurité personnel et son efficacité d'après des critères précis, ainsi que l'entretenir correctement. (K6)

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.6.2.3	... expliquer les mesures assurant la sécurité de tiers et la sécurité des infrastructures et biens matériels. (K2)	... mettre en oeuvre les mesures assurant la sécurité de tiers et la sécurité des infrastructures et biens matériels. (K3)	... déterminer et mettre en oeuvre les mesures assurant la sécurité de tiers et la sécurité des infrastructures et biens matériels sous la conduite d'un formateur. (K3)

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

Compétences sociales

3.3 Communication et information

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.6.3 Objectif particulier : Organisation des secours

Les forestiers-bûcherons connaissent l'organisation des secours prévue par leur entreprise et, en cas d'accident, prennent les mesures d'urgences appropriées avec détermination et de façon ciblée.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.6.3.1		... expliquer l'organisation des secours de l'entreprise et son fonctionnement. (K2)	... expliquer les exigences d'une organisation des secours d'une entreprise et expliquer leur contribution au bon déroulement. (K2)
1.6.3.2		... donner l'alerte en cas d'accidents et mettre en oeuvre les procédures, comportements et mesures fixés par l'organisation des secours. (K3)	... expliquer les procédures, comportements et mesures prévues en cas d'accident par l'organisation des secours. Ils donnent l'alerte et mettent en oeuvre les mesures de secours. (K3)
1.6.3.3			... expliquer leurs droits et obligations en leur qualité de sauveteurs. (K2)
1.6.3.4		... en cas d'accident au travail, réaliser les gestes de premiers secours selon l'ABC. (K3)	... en cas d'accident au travail, réaliser les gestes de premiers secours (en faveur des personnes accidentées). (K3)

Compétences méthodologiques

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences sociales

3.3 Communication et information

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

4.2 Résistance au stress

1.6.4 Objectif particulier : Protection de la santé

Les forestiers-bûcherons ont conscience des charges physiques et de la mise à contribution de leur organisme occasionnées par leur travail, ainsi que de l'importance des mesures préventives. Ils protègent leur santé et préviennent les maladies professionnelles par des mesures appropriées.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.6.4.1	... expliquer sommairement la constitution et le fonctionnement du corps humain. Ils expliquent comment le travail met l'organisme à contribution et quels sont les dangers qui en découlent. (K2)		
1.6.4.2	... expliquer les causes, les effets et les conséquences à long terme des dommages à la santé et des maladies professionnelles. (K2)	... démontrer dans l'entreprise les dangers et causes potentiels provoquant des dommages à la santé et des maladies professionnelles. (K2)	
1.6.4.3	... expliquer les mesures assurant la protection de la santé et la sécurité au travail de la main d'oeuvre en forêt. (K2)	... mettre en oeuvre au quotidien les mesures assurant la protection de ma santé et la sécurité au travail. (K3)	... expliquer et mettre en oeuvre les mesures assurant la protection de la santé et la sécurité au travail de la main d'oeuvre en forêt. (K3)
1.6.4.4	... expliquer les mesures préventives pour éviter des maladies professionnelles. (K2)	... prendre des mesures préventives adaptées à l'entreprise et à mon travail pour prévenir des maladies professionnelles. (K3)	... sous la conduite d'un formateur prendre des mesures préventives adaptées à des situations concrètes pour prévenir des maladies professionnelles. (K3)

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.6.4.5	... expliquer les exigences posées à la nutrition dans le cas d'activités professionnelles lourdes sur le plan corporel. (K2)	... me nourrir en prenant en compte la mise à contribution de mon corps par mes activités professionnelles. (K3).	
1.6.4.6	... les postures forcées qui apparaissent dans leur travail avec les conséquences. Ils expliquent les mesures permettant d'éviter ces positions. (K2)	... éviter ou réduire les postures forcées pouvant apparaître dans mon travail. Lorsque je déplace des charges manuellement, je prends garde à ménager ma santé. (K3)	
1.6.4.7	... démontrer les dangers pour la santé dus à des facteurs naturels biotiques (plantes et insectes). Ils expliquent les conséquences et nomment des mesures préventives. (K2)	... prendre des mesures préventives contre la mise en danger de la santé par des facteurs naturels biotiques durant mon travail. En cas de besoin je mets en œuvre les mesures de premiers secours appropriées. (K3)	

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Compétences sociales

3.4 Santé et sécurité au travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.7 Objectif général : Organisation de l'entreprise

Une planification et une organisation précises au sein de l'entreprise sont essentielles pour satisfaire la demande des clients, ainsi que pour réaliser des tâches avec efficacité et en fonction des objectifs fixés. Les forestiers-bûcherons connaissent les procédures de l'entreprise ainsi que les objectifs, les fonctions, les tâches et les types de postes de travail. Dans ce contexte, les forestiers-bûcherons organisent leurs tâches de façon efficace et logique. Ils participent à des relevés servant à la planification forestière et établissent des rapports de travail. Ils participent à la communication et au contact avec le public.

1.7.1 Objectif particulier : Administration et droit du travail

Les forestiers-bûcherons connaissent l'importance des tâches de planification et d'organisation des travaux pour la bonne marche de l'entreprise. Lors de l'exécution des travaux qui leur sont confiés ils assument les tâches administratives y relatives. Ils connaissent et respectent les droits et obligations de leur statut d'employés.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.7.1.1		... expliquer l'organisation, les fonctions importantes et les procédures de mon entreprise à l'aide de l'organigramme. (K2)	
1.7.1.2	... expliquer l'utilité, les caractéristiques et la structure d'un rapport de travail. (K2)	... établir mon rapport de travail selon les normes de l'entreprise. (K3)	
1.7.1.3		... documenter les travaux réalisés et les leçons tirées (procédure, organisation et résultat) selon les consignes reçues. (K3)	
1.7.1.4	... expliquer les notions « précalculation des travaux » et « post-calculation des travaux ». Ils savent résoudre des calculs à partir de données mises à disposition. (K3)	... établir une estimation des coûts pour les travaux qui me sont attribués. Je calcule les coûts réels selon les normes de l'entreprise et explique les résultats. (K5)	
1.7.1.5	... nommer les droits et obligations de l'employeur et de l'employé en vertu du CO, de la LAA et de l'OPA ; expliquer leur importance. (K2)		

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.7.1.6	... nommer et expliquer les éléments clés d'un contrat de travail selon le CO. Ils évaluent le contenu d'un contrat de travail. (K6)		
1.7.1.7	... nommer et expliquer les différents types de rémunération. (K2)		

Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

2.4 Stratégie d'apprentissage et de travail

Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

1.7.2 Objectif particulier : Aménagement forestier

Les forestiers-bûcherons collaborent avec les spécialistes à la réalisation d'un inventaire par échantillonnage ou d'un inventaire intégral et aux relevés pour l'établissement des cartes de peuplements.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.7.2.1	... expliquer les termes techniques courants (accroissement, volume sur pied, exploitation, tarif et rendement soutenu). (K2)		
1.7.2.2	... expliquer le principe d'exploitation selon le rendement soutenu et trouver les informations importantes dans un plan de gestion. (K3)		
1.7.2.3	... décrire les différences entre un plan directeur forestier et un plan de gestion de l'entreprise. (K2)		
1.7.2.4	... expliquer les différences entre un inventaire intégral et un inventaire par échantillonnage. (K2)	... collaborer avec un spécialiste pour des travaux de planification forestière sur le terrain. Je réalise consciencieusement les tâches qui me sont attribuées. (K3)	

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.7.2.5	... expliquer la différence entre une sylve (mètre cube tarif) et un m ³ . (K2)	... estimer le volume d'un arbre en sylves. (K4)	
1.7.2.6	... d'expliquer les fonctions importantes d'une carte des peuplements. (K4)		

Compétences méthodologiques

2.4 Stratégie d'apprentissage et de travail

Compétences sociales

3.1 Aptitude à travailler en équipe

3.2 Aptitude à surmonter des conflit et collaboration

1.7.3 Objectif particulier : Législation forestière et relations publiques

Les forestiers-bûcherons connaissent les bases légales de la conservation des forêts. En tant que collaborateur d'une entreprise, ils participent activement à la communication avec le public et contribuent à soigner l'image de l'entreprise. Durant leur travail quotidien ils côtoient les visiteurs et leur fournissent des informations générales sur la forêt, l'entreprise et leur propre activité en forêt.

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.7.3.1	... présenter les principes de base de la loi fédérale sur les forêts et ceux de la loi forestière de leur canton. (K2)		
1.7.3.2	... expliquer les fonctions sociales de la forêt. (K2)		
1.7.3.3	... désigner les personnes compétentes pour répondre à différentes questions et sollicitations. (K1)	... renseigner moi-même un visiteur me présentant une question ou l'aiguiller vers la personne compétente du service forestier. (K3)	
1.7.3.4	... expliquer l'organisation du service forestier fédéral et cantonal. (K2)	... expliquer l'organisation du service forestier régional (arrondissement, triage) et ses rapports avec l'entreprise forestière. (K2)	

	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs EF	Objectifs évaluateurs CI
	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>	<i>Je suis capable de ...</i>	<i>Les forestiers-bûcherons sont capables de ...</i>
1.7.3.5	... énumérer les institutions d'importance nationale (responsables) dans les domaines de la forêt, de la nature et de l'environnement. Ils nomment les domaines d'activités respectifs. (K1)	... énumérer les institutions régionales (responsables) dans les domaines de la forêt, de la nature et de l'environnement et leurs domaines d'activités respectifs. (K1)	
1.7.3.6	... expliquer les fonctions de la forêt à l'aide d'exemples, et décrire les enjeux économiques au niveau suisse et cantonal à l'aide d'informations clés. (K2).	... décrire mon entreprise à l'aide d'informations clés et la fonction que j'y exerce. J'explique les fonctions régionales de la forêt et les objectifs de l'entreprise formatrice. (K2)	
1.7.3.7	... renseigner le public sur l'état actuel des forêts suisses. Ils exposent des arguments en faveur de l'exploitation et de l'entretien des forêts ainsi que l'utilisation de la matière première bois. (K2)		
1.7.3.8		... renseigner des personnes externes à l'entreprise sur mes tâches et sur le travail en cours. (K3)	
1.7.3.9	... expliquer la notion de certification et son utilité. (K2)		

Compétences méthodologiques

2.4 Stratégie d'apprentissage et de travail

Compétences sociales

3.2 Aptitude à surmonter des conflit et collaboration

3.3 Communication et information

Compétences personnelles

4.3 Savoir-vivre

2 Compétences méthodologiques

2.1 Méthodes de travail

Les forestiers-bûcherons développent et améliorent en permanence leurs techniques de travail. Ils définissent des objectifs, fixent des priorités, ils choisissent les moyens de travail et de protection appropriés, ils aménagent leur place de travail et organisent leurs activités de façon autonome. Ils réalisent les travaux de façon rationnelle, en sécurité, de façon ciblée et évaluent les résultats (en visant un résultat).

2.2 Réflexion interdisciplinaire et travail en réseau

Les forestiers-bûcherons utilisent l'observation systématique, la saisie et la compréhension rapide d'informations, ainsi que la réflexion interdisciplinaire comme bases pour organiser leur travail de façon efficace et ciblée (orienté vers un objectif). Ce faisant, ils veillent à ménager leur santé et à assurer la sécurité. Ils considèrent leur travail comme une étape d'un processus et tiennent compte de la suite logique des différentes étapes. Ils proposent des améliorations concernant la qualité et la sécurité.

2.3 Utilisation écologique des équipements et infrastructures de l'entreprise

Les forestiers-bûcherons connaissent les multiples interdépendances propres à un écosystème. Dans leur travail quotidien ils réduisent les nuisances pour la nature au strict minimum. A cet effet, ils pratiquent une utilisation rationnelle et respectueuse des matériaux, des moyens de travail et des équipements de l'entreprise. Ils évacuent les déchets et les carburants en respectant les prescriptions sur la protection de l'environnement.

2.4 Stratégie d'apprentissage et de travail

Les forestiers-bûcherons utilisent des méthodes et moyens appropriés pour améliorer leur aptitude d'apprentissage et pour gérer l'information. Ils connaissent leurs propres démarches d'apprentissage et développent des stratégies qui leur conviennent. C'est ainsi qu'ils organisent leur processus d'apprentissage de façon à atteindre leurs objectifs de façon autonome.

3 Compétences sociales

3.1 Aptitude à travailler en équipe

Les forestiers-bûcherons réalisent le plus souvent leurs tâches au sein d'une équipe. Ils respectent les consignes du leader et les règles de fonctionnement du travail en équipe. Les forestiers-bûcherons sont des membres d'équipe autonomes qui contribuent à atteindre les objectifs communs. Dans cet esprit de collaboration, ils soutiennent les autres membres de l'équipe.

3.2 Aptitude à gérer les conflits et à collaborer

Dans le quotidien professionnel, les forestiers-bûcherons côtoient des personnes avec une multitude d'opinions et de valeurs, ce qui provoque inévitablement des situations conflictuelles. En cas de divergences ou même de provocation, les forestiers-bûcherons réagissent avec calme et sérénité. Ils respectent la personnalité des interlocuteurs, ils acceptent la critique, d'autres opinions et valeurs. Ils participent aux débats et ils contribuent à développer des solutions constructives.

3.3 Communication et information

La communication transparente au sein de l'entreprise et les contacts avec le public sont des aspects importants de toutes les activités forestières. Les forestiers-bûcherons échangent des informations et s'expriment de façon compréhensible. Vis-à-vis des supérieurs et des collègues, ainsi que des visiteurs en forêt et des clients, les forestiers-bûcherons se distinguent par leur amabilité, leur ouverture et leur disponibilité.

3.4 Santé et sécurité au travail

Préserver la santé et assurer la sécurité conditionnent la pensée, les décisions et l'action des forestiers-bûcherons dans le quotidien. Tant pour l'organisation que pour l'exécution du travail, ils prennent toutes les mesures nécessaires pour protéger leur intégrité corporelle et pour protéger les collègues de travail et les visiteurs en forêt, ainsi que les moyens de travail et l'environnement.

4 Compétences personnelles

4.1 Autonomie et comportement responsable

Les forestiers-bûcherons sont des professionnels responsables qui exploitent la forêt et les écosystèmes limitrophes. Dans leur quotidien professionnel, ils font preuve d'esprit d'initiative et prennent des responsabilités. Ils travaillent de façon autonome et ils sont des collaborateurs fiables. Ils respectent les objectifs, priorités et échéances fixés d'un commun accord.

4.2 Résistance au stress

Les forestiers-bûcherons travaillent souvent dans des terrains difficiles et supportent des conditions météorologiques très variables. Ils déplacent de lourdes charges et se servent de machines et d'équipements importants. Les risques et dangers propres aux activités forestières posent des défis tant sur le plan physique, qu'émotionnel et mental. Les forestiers-bûcherons maîtrisent ces situations de pression en abordant les tâches attribuées sans précipitation et réfléchissent en s'appuyant sur leurs compétences professionnelles.

Les forestiers-bûcherons font face aux intempéries, ils sont endurants et persévérants.

4.3 Savoir-vivre

Au contact de leurs supérieurs, des collègues de travail, du grand public et des clients les forestiers-bûcherons s'adaptent à la situation et ils tiennent compte des besoins de l'interlocuteur. Ils respectent la personne, discutent avec sérénité; ils sont aimables, honnêtes et disponibles.

4.4 Flexibilité et apprentissage tout au long de la vie

Le quotidien professionnel des forestiers-bûcherons est marqué par des situations variables et difficiles à apprécier. Les forestiers-bûcherons reconnaissent les changements et ont la capacité de s'adapter à des conditions qui changent souvent rapidement. Ils sont ouverts aux mutations et à l'évolution de leur secteur économique. Ils développent leur aptitude à l'apprentissage tout au long de la vie, afin d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences répondant aux nouveaux besoins (à la demande).

5 Taxonomie des objectifs évaluateurs

Le classement de chaque objectif évaluateur sur l'échelle taxonomique permet d'indiquer le niveau d'exigence des objectifs. A cet effet on distingue six paliers de compétence (de K1 à K6).

Voici leur définition :

K1 (savoir)

Reproduire des informations et les utiliser dans des situations similaires (nommer, énumérer).

Exemple : Les forestiers-bûcherons savent nommer les critères de qualité des arbres d'un rajeunissement.

K2 (comprendre)

Non seulement reproduire des informations mais savoir les rendre en ses propres termes (expliquer, décrire, démontrer).

Exemple : Les forestiers-bûcherons savent décrire les caractéristiques essentielles du bois et expliquer leur importance pour la récolte des bois et l'utilisation.

K3 (appliquer)

Utiliser les informations sur des situations dans différents contextes.

Exemple : Lors du travail de débardage, je suis capable de communiquer avec les personnes impliquées par le langage des signes ou par radio.

K4 (analyser)

Décomposer une situation en ses éléments, relever les rapports entre les éléments et déceler des caractéristiques structurelles.

Exemple : Les forestiers-bûcherons savent évaluer l'influence des facteurs biotiques sur la croissance des arbres dans un milieu forestier.

K5 (synthétiser)

Combiner les différents éléments d'une situation et les assembler en un tout ou ébaucher la solution pour un problème.

Exemple : Je suis capable, sur la base de l'ordre reçu, d'organiser de façon sûre et efficace la place de travail et les travaux, ainsi que de fixer le déroulement du travail.

K6 (évaluer)

Apprécier des informations et situations, les évaluer selon des critères déterminés.

Exemple : Je suis capable, d'apprécier l'arbre et son environnement pour ensuite en déduire les mesures techniques et appliquer les règles de sécurité.

Plan de formation, partie B**Tableau des leçons****Modifications du 1^{er} novembre 2009**

Le nombre de leçons pour les connaissances professionnelles dispensées dans les écoles professionnelles va passer de 160 à 200 par année. Cette modification fait suite à des interventions de la pratique, à une démarche de l'Ortra Forêt et à une consultation par l'OFFT.

Lors de l'introduction du plan de formation d'études des thèmes nouveaux avaient été introduits: écologie, récolte du bois/procédés de travail, rapports, communication. Grâce à l'augmentation du nombre de leçons, ces sujets pourront être mieux traités, sans que les autres branches soient touchées.

Domaines d'activité et objectif général	branche	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	total
1.1 Récolte des bois	Récolte et cubage des bois	30	20		50
	Technologie du bois			30	30
1.2 Rajeunissement et entretien des forêts et d'autres écosystèmes	Bases sylvicoles	70	20		90
	Etude de la station	20			20
	Sylviculture	20	70		90
	Ecologie et protection de l'environnement		20	30	50
1.3 Protection de la forêt	Protection de la forêt		20	20	40
	Forêt, chasse et faune			20	20
1.4 Génie forestier	Génie forestier		20	20	40
1.5 Utilisation et entretien des moyens techniques	L'Homme et le travail	30	30	20	80
1.6 Protection de la santé et sécurité au travail					
1.7 Organisation de l'entreprise	Fonctions et importance de la forêt	30			30
	Droit forestier et aménagement			30	30
	Organisation de l'entreprise et droit de travail			30	30
Total connaissances professionnelles		200	200	200	600
Culture générale		120	120	120	360
Sport		40	40	40	120
Total connaissances générales		160	160	160	480
Total des leçons		360	360	360	1080

Plan de formation, partie C

Procédures de qualification

Forestière-bûcheronne/Forestier-bûcheron

1.1 La qualification de fin d'apprentissage se fera à l'école professionnelle et dans des entreprises appropriées. Une place de travail parfaitement équipée sera mise à disposition des apprenants. La convocation à l'examen mentionnera l'équipement obligatoire que le candidat devra apporter, ainsi que les supports qu'il a le droit d'utiliser.

1.2 Les domaines de qualifications sont les suivants :

Domaines de qualification «Travaux pratiques» au total 16 heures

Les travaux pratiques sont organisés sous forme de travaux pratiques prescrits (TPP). Les organes d'examen compétents décident du lieu de ces travaux.

Domaine de qualification «Récolte des bois» 8 heures

Pos.	Libellé
1	Récolte des bois : Organiser et réaliser une coupe de bois selon un ordre reçu (durant la saison de coupe pendant le dernier semestre de l'apprentissage)

Domaine de qualification «Sylviculture et autres travaux forestiers» 8 heures

Pos.	Libellé	coefficient
1	Rajeunissement et entretien des forêts et d'autres écosystèmes : Réaliser des mesures selon un ordre reçu. (durant la période de végétation / durant le dernier semestre de l'apprentissage)	4
2	Protection des forêts : Réaliser des mesures selon un ordre reçu.	1
3	Utilisation et entretien des moyens techniques : Réaliser des mesures d'entretien selon un ordre reçu.	2

Domaine de qualification «Connaissances professionnelles» au total 3 heures

Pos.	Libellé
1	Rajeunissement et entretien des forêts et d'autres écosystèmes
2	Génie forestier
3	Protection de la santé et sécurité au travail
4	Organisation de l'entreprise

Résultats obtenus sur les trois lieux de formation

Pos.	Libellé
1	Connaissances professionnelles (moyenne des notes des semestres et de la note de l'herbier)
2	Evaluation des performances lors des cours interentreprises (récolte des bois, sylviculture, génie forestier)
3	Evaluation des prestations dans l'entreprise (rapport de formation avec intégration du journal de travail)

Domaine de qualification « Culture générale » :

Selon le règlement de l'Office fédéral concernant la branche «Culture générale».

1.3 Les performances de la procédure de qualification finale sont évaluées par des notes allant de 6 à 1 selon les dispositions du chapitre 1.6. Les demi-notes intermédiaires sont admises.

1.4 Les notes des domaines de qualification «sylviculture et autres travaux forestiers», «connaissances professionnelles» ainsi que la note d'expérience sont arrondies à la décimale. La note du domaine de qualification «récolte des bois» est arrondie à une note entière ou à une demi-note. Pour calculer ces notes, les positions sont pondérées conformément au chiffre 1.2.¹

1.5 Le relevé de notes fait état de la note globale, d'une moyenne pour chaque domaine de qualification et de la moyenne des notes obtenues sur les trois lieux de formation.

1.6 Echelle des notes

Notes	Qualité des performances
6	Très bonne
5	Bonne
4	Suffisante
3	Faible
2	Très faible
1	Inutilisable

¹ Version du 1^{er} mai 2012

Plan de formation, partie D

Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

Forestière-bûcheronne / Forestier-bûcheron

1 Vocation et responsabilité

Art. 1 Vocation

¹Les cours interentreprises (CI) complètent la formation pratique et la formation scolaire.

²Le suivi de ces cours est obligatoire pour tous les apprentis.

Art. 2 Responsabilité

¹ Les cours sont organisés sous la responsabilité des organisations du monde du travail forêt (ORTRA forêt).

2 Organes et organisation

Art. 3 Les organes

Les organes sont :

- a. la commission de surveillance
- b. la commission des cours.

21 La commission de surveillance

Art. 4 Organisation

¹ Une commission de surveillance composée d'au moins 5 membres est chargée de la supervision de ces cours. La représentation des régions linguistiques doit être assurée.

² La commission de surveillance est composée de représentants des prestataires de cours interentreprises, d'un formateur et d'un représentant des écoles professionnelles.

³ Le président ou la présidente et les membres sont élus par les ORTRA forêt pour une durée de quatre ans, ils sont rééligibles. La commission se constitue elle-même.

⁴ La commission de surveillance peut valablement statuer si au moins deux tiers de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix le président ou la présidente tranche.

⁵ Un procès-verbal des délibérations de la commission est établi.

⁶ Le secrétariat de la commission de surveillance est assuré par CODOC (Coordination et documentation pour la formation forestière).

Art. 5 Missions de la commission de surveillance

¹ La commission de surveillance est chargée d'assurer la mise en oeuvre cohérente des cours interentreprises en conformité avec le présent plan de formation, elle assume notamment les tâches suivantes :

- a. sur la base du plan de formation elle élabore un programme cadre des cours
- b. elle édicte des directives pour l'organisation et la réalisation des cours
- c. elle établit des comptes-rendus à l'intention des ORTRA forêt
- d. elle supervise les activités de formation et assure la réalisation des objectifs
- e. elle supervise, favorise et soutient le perfectionnement des moniteurs et chefs de cours.

22 Les commissions des cours

Art. 6 Organisation

¹ La réalisation des cours est conduite par une commission des cours. Cette commission est nommée par les organes responsables des cours interentreprises et elle est composée d'au moins 5 membres. La représentation équilibrée des cantons concernés (offices de la formation professionnelle) doit être garantie.

² Les commissions des cours se constituent elles-mêmes.

³ Les commissions des cours sont convoquées selon les besoins des activités en cours.

⁴ Une commission des cours peut valablement statuer si au moins deux tiers de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix le président ou la présidente tranche.

⁵ Un procès-verbal des délibérations de la commission est établi.

Art. 7 Tâches des commissions des cours

La commission des cours est chargée de l'organisation et de la réalisation des cours. Elle a notamment les tâches suivantes :

- a. elle élabore le programme des cours sur la base du programme cadre défini par la commission de surveillance
- b. elle désigne les formateurs, les locaux de cours et les chantiers.
- c. elle prépare l'équipement et les installations
- d. elle fixe les dates des cours, assure l'annonce des cours et l'envoi des convocations
- e. elle supervise les activités de formation et assure la réalisation des objectifs
- f. elle assure la coordination de la formation avec les écoles professionnelles et les entreprises formatrices
- g. elle soutient la mise à disposition d'un hébergement pour les cours
- h. elle établit des comptes-rendus de cours à l'intention de la commission de surveillance et des cantons impliqués.

3 Organisation et réalisation des cours

Art. 8 Convocation

La commission des cours convoque les apprenants. A cet effet elle produit des convocations individuelles qui sont transmises aux entreprises formatrices.

Art. 9 Durée et dates des cours interentreprises

¹ Les cours interentreprises sont répartis sur les cinq premiers semestres de l'apprentissage de trois ans. Ils sont d'une durée totale de 47 à 52 jours, à raison de huit heures par jour.

² La durée et la répartition des cours sont fixées comme suit :

- cours A : 10 jours en 1^{ère} année
- cours B : 10 jours en 2^e année
- cours C : 10 jours durant le 5^e semestre
- cours D : 5 à 15 jours en 1^{ère} ou 2^e
- cours E : 5 à 10 jours en 2^e année
- cours F : 2 jours en 1^{ère} année

³ La planification des cours interentreprises devra tenir compte des contraintes suivantes :

- a. La formation initiale en récolte des bois et celle des premiers secours doivent être placées si possible en début d'apprentissage.
- b. Ces cours ne doivent pas porter préjudice à l'organisation de l'enseignement des connaissances professionnelles.
- c. La réalisation des cours interentreprises doit être coordonnée avec les objectifs correspondants de l'école professionnelle.

⁴ L'importance et le niveau d'exigence des travaux doivent correspondre aux objectifs évaluateurs des cours interentreprises définis dans la partie A du plan de formation et aux consignes données par la commission de surveillance. Les particularités et besoins régionaux seront intégrés (choix des travaux et objets).

⁵ Une appréciation des prestations se fera dans le cours A, B, C, D et E.

Art. 10 Programme des cours interentreprises

Les cours interentreprises comprennent

Cours A : Récolte des bois I

- Contenu :
- Savoir-faire élémentaire du bûcheronnage avec (utilisation de la) tronçonneuse
 - Utilisation et entretien des moyens techniques
 - Protection de la santé et sécurité au travail

Cours B : Récolte des bois II

- Contenu :
- Savoir-faire avancé du bûcheronnage avec (utilisation de la) tronçonneuse
 - Utilisation et entretien des moyens techniques
 - Protection de la santé et sécurité au travail

Cours C : Récolte des bois III

- Contenu :
- Travail selon une méthode de récolte comprenant également le débardage
 - Logistique
 - Utilisation et entretien des moyens techniques
 - Protection de la santé et sécurité au travail

Cours D : Sylviculture et écologie

- Contenu :
- Soins culturaux
 - Entretien de stations particulières
 - Utilisation et entretien des moyens techniques
 - Protection de la santé et sécurité au travail

Cours E : Génie forestier

- Contenu :
- Petits ouvrages forestiers
 - Entretien de chemins forestiers et de sentiers
 - Utilisation et entretien des moyens techniques
 - Protection de la santé et sécurité au travail

Cours F : Premiers secours

- Contenu :
- Organisation des secours
 - Porter secours

Plan de formation, partie E

Examen médical d'aptitude à la profession

Forestière-bûcheronne / Forestier-bûcheron

Les forestiers-bûcherons sont particulièrement exposés aux intempéries et à de fortes sollicitations de l'appareil locomoteur. Ils subissent les nombreux effets liés à l'utilisation des machines et moyens techniques (émissions).

Les dangers d'accidents surviennent notamment en rapport avec les travaux suivants :

- abattage et façonnage d'arbres
- travaux avec la tronçonneuse et d'autres machines
- travaux de débardage
- travail et déplacement en terrain accidenté

Dangers d'atteinte à la santé :

- l'humidité, le froid, la chaleur
- le bruit des machines (exposition prolongée)
- les vibrations (spécialement avec la tronçonneuse)
- les gaz d'échappement
- soulever, porter et déplacer de lourdes charges
- un effort physique continu

L'admission à l'apprentissage de la profession est donc liée à un examen médical d'aptitude à la profession.

Les détails de cet examen sont fixés dans une notice.

Approbation et entrée en vigueur**Forestière-bûcheronne / Forestier-bûcheron**

Le présent plan de formation entre en vigueur le 1^{er} novembre 2009.

Les représentants des organisations du monde du travail forêt

Soleure, 1^{er} novembre 2009

Economie forestière suisse
Urs Amstutz

Berne, le 1^{er} novembre 2009

Association Suisse de Entrepreneurs Forestiers
Pius Wiss

Lyss, le 1^{er} novembre 2009

Association Suisse des Forestiers
Gottfried Bossi

Maienfeld, le 1^{er} novembre 2009

Centre forestier de formation, Maienfeld
Christian Helbig

Lyss, le 1^{er} novembre 2009

Centre forestier de formation, Lyss
Alan E. Kocher

Le présent plan de formation est approuvé par l'Office Fédéral de la Formation professionnelle et de la Technologie.

Berne, le 1^{er} novembre 2009

OFFICE FEDERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE
La directrice :
Ursula Renold

Modification du plan de formation

Modification du 01.10.2012

Au paragraphe 1.4, page 46, la note du domaine «récolte des bois» n'est plus arrondie à la décimale, mais à la note entière ou à la demi-note.

Le plan de formation modifié des forestières-bûcheronnes CFC / forestiers-bûcherons CFC entre en vigueur le 1^{er} octobre 2012.

Les représentants des organisations du monde du travail forêt :

Soleure, le 5 septembre 2012

Economie forestière suisse
Hanspeter Egloff

Berne, le 5 septembre 2012

Entrepreneurs Forestiers Suisse
Pius Wiss

Lyss, le 5 septembre 2012

Association Suisse des Forestiers
Markus Steiner

Maienfeld, le 5 septembre 2012

ibW - Centre forestier de formation, Maienfeld
Stefan Brühlhart

Lyss, le 5 septembre 2012

Centre forestier de formation, Lyss
Alan E. Kocher

Le présent plan de formation est approuvé par l'Office Fédéral de la Formation professionnelle et de la Technologie.

Berne, le 1^{er} octobre 2012

OFFICE FEDERAL DE LA FORMATION PROFESSION-
NELLE ET DE LA TECHNOLOGIE
Vice-directeur exécutif:
Blaise Roulet

Annexe 1 au plan de formation Forestière-bûcheronne / Forestier-bûcheron

Liste des documents relatifs à la mise en oeuvre de la formation professionnelle initiale de forestier-bûcheron avec indication des titres, des dates et des organes de diffusion.

<i>Documents</i>	<i>à commander auprès de</i>
1. Ordonnance sur la formation professionnelle initiale du 1 ^{er} décembre 2006 (état au 1 ^{er} août 2015)	<i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, SEFRI, 3003 Berne www.sbf.admin.ch/bvz/professions <i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html
2. Plan de formation du 17 octobre 2006 (état au 1 ^{er} août 2015)	Codoc, Lyss, www.codoc.ch
3. Notice « Examen médical d'aptitude à la profession » du 20 juin 2013	Codoc, Lyss, www.codoc.ch
4. Notice « Équipement minimal de l'entreprise formatrice » du 30 avril 2007	Codoc, Lyss, www.codoc.ch
5. Documentation relative au stage d'orientation professionnelle, de 2009	Codoc, Lyss, www.codoc.ch
6a Dossiers de formation : Notice sur les exigences relatives au dossier de formation du 13 mai 2008 (y c. formulaire d'évaluation et feuille de notation) 6b Dossier de formation de l'école professionnelle : Notice sur les exigences relatives à l'herbier du 10 mars 2015 (y c. formulaire d'évaluation)	Codoc, Lyss, www.codoc.ch
7a Programme de formation dans l'entreprise de juin 2009 7b Programmes cadres pour les cours interentreprises	Codoc, Lyss, www.codoc.ch
8 Apprécier les compétences des apprentis en bûcheronnage (fiche IPRE)	Codoc, Lyss, www.codoc.ch

9a Rapport de formation forêt du novembre 2008 9b Notation du rapport de formation du 12 février 2008	Codoc, Lyss, www.codoc.ch
--	---

10. Notice « Évaluation des performances dans les cours interentreprises »	Codoc, Lyss, www.codoc.ch
11. Procédures de qualifications	Codoc, Lyss, www.codoc.ch
11a Guide pour la procédure de qualification Forestière-bûcheronne CFC / Forestier-bûcheron CFC	Conférence suisse des offices de formation professionnelle CSFP, Berne, www.pq.formationprof.ch
11b PV d'appréciation	
11c Formule des notes	

Annexe 2 au plan de formation Forestière-bûcheronne / Forestier-bûcheron

Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé dans les travaux forestiers

Document	à commander auprès de
Annexe 2: Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé dans les travaux forestiers	Codoc, Lyss, www.codoc.ch